

Résultats 2018 du Baromètre OPE de la Conciliation entre Vie professionnelle, Vie personnelle et Vie familiale

Volet « Salariés » réalisé en partenariat avec l'UNAF

Enquête effectuée du 26 mars au 10 avril 2018 auprès d'un échantillon de 1001 salariés représentatif des salariés résidant en France métropolitaine.

Cette 10^e édition du Baromètre OPE de la Conciliation entre vie professionnelle, vie personnelle et vie familiale souligne l'intérêt toujours aussi fort porté à ce sujet par les salariés français. **92 % des salariés interrogés** considèrent que l'équilibre des temps consacrés à la vie professionnelle et à la vie personnelle est un sujet important voire très important.

Ce chiffre, stable depuis 2015, confirme l'importance de l'enjeu pour la quasi-totalité des salariés ainsi que le sentiment de « manquer de temps » au quotidien (72 %).

Cette année, le nombre de salariés insatisfaits de l'aide apportée par leur employeur en termes d'équilibre des temps baisse de 4 points par rapport à 2017 mais demeure majoritaire : **60 %** des salariés interrogés estiment que leur employeur « ne fait pas beaucoup de choses » pour les aider à équilibrer leurs temps de vie.

Les chiffres clés

Un équilibre des temps de vie toujours au cœur des préoccupations des salariés	Un sentiment de manquer de temps au quotidien qui perdure
<p>92 % des salariés, en 2018, trouvent « important » le sujet de l'équilibre des temps de vie</p> <p>FOCUS parents d'enfant de moins de 3 ans : 97 %</p> <p>→ Un score stable depuis 2015. → Plus de la moitié (53 %) le jugent « très important ».</p>	<p>72 % des salariés disent manquer de temps au quotidien (=)</p> <p>FOCUS parents d'enfant de moins de 3 ans : 83 % (-5)</p> <p>→ Temps dont ils se serviraient pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consacrer plus de temps à leur famille et à leurs proches (43 %) (+5) - Avoir plus de temps pour eux, leurs loisirs, leur bien-être (31 %) (=) - Faire plus de sport (15 %)
<p align="center">Une faible implication des employeurs pour faciliter cet équilibre</p>	
<p>60 % des salariés trouvent que leur employeur « ne fait pas beaucoup de choses » pour aider à équilibrer des temps de vie.</p> <p>→ Mais une amélioration observée (- 4 points par rapport à l'édition 2017)</p> <p>FOCUS parents d'enfant de moins de 3 ans : 58 % (-12)</p>	
<p align="center">Les mesures prioritaires attendues par les salariés : vers une gestion plus autonome du temps de travail</p>	
<ol style="list-style-type: none"> 42 % considèrent prioritaire d'avoir la possibilité d'aménager ponctuellement les horaires de travail en fonction des contraintes parentales. 42 % disent qu'elle est mise en place dans leur société. (+3) 40 % considèrent prioritaire d'avoir une souplesse des modalités et des horaires de travail, (en baisse de 4 points par rapport à 2017). 43 % disent qu'elle est mise en place dans leur société. (=) 34 % considèrent prioritaire d'avoir une mutuelle avantageuse pour les familles. 48 % disent qu'elle est mise en place dans leur société. (-4) <p>FOCUS parents 35 % des parents d'enfant de 6 à 10 ans considèrent prioritaire d'avoir des possibilités élargies de télétravail et travail à distance. 27 % disent que cela est déjà mis en place dans leur société.</p>	

L'équilibre des temps de vie constitue toujours, en 2018, une préoccupation majeure pour une très large majorité de salariés français.

- **L'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle reste durablement un sujet de préoccupation « important » pour 92 % des salariés interrogés. Le chiffre reste stable depuis 2015, confirmant l'importance de l'enjeu pour la quasi-totalité des salariés.**

L'équilibre des temps de vie est une préoccupation exprimée bien plus fortement encore par certaines catégories de salariés qui trouvent le sujet de l'équilibre des temps de vie « important » :

- Les salariés concernés par des **temps de trajets quotidiens supérieurs à 120 minutes (99 %)**, notamment en **région parisienne (97 %)**
- Les salariés qui travaillent dans une **entreprise de plus de 500 salariés (96 %)** et les **agents du secteur public (95 %)**
- Les salariés âgés de **25 à 49 ans (94 %)**
- Les **salariés parents** et plus particulièrement par les **parents d'enfants non autonomes (97 % des parents d'enfants de moins de 3 ans)**

- **Un sujet d'autant plus important que près de trois salariés sur quatre (72 %) ont le sentiment de « manquer de temps » au quotidien.**

Un score qui retrouve son niveau de 2014 après un fléchissement observé en 2016 (68 %).

Un sentiment renforcé pour certaines catégories de salariés, notamment les **salariés jeunes parents (83 %)**, les salariés concernés par des **temps de trajets quotidiens de plus de 70 minutes (83 %)**, les **cadres et dirigeants (79 %)**, les **mères (79 %)**, les **collaborateurs et les collaboratrices des entreprises de plus de 500 salariés (78 %)**.

- **Cette année encore, l'équilibre des temps de vie est un enjeu fort pour l'entreprise.**

L'équilibre des temps constitue donc une préoccupation pour les salariés mais également un enjeu crucial pour les entreprises.

En effet, un **meilleur équilibre des temps améliorerait la qualité de vie des salariés et la santé au travail (pour 95 %)**, dont 66 % de manière très importante), le **climat social (94 % et 54 %)** ou l'**engagement personnel (92 % et 51 %)**.

- **Les efforts des entreprises sont perçus par les salariés, mais demeurent insuffisants aux yeux de ces derniers.**

6 salariés sur 10 estiment que leur entreprise ne fait pas beaucoup de choses pour garantir leur équilibre des temps de vie. Un score toutefois en baisse de 4 points par rapport à l'an dernier. Un sentiment particulièrement marqué chez les **parents d'enfants de 19 à 24 ans (69 %)**, dans les **CSP+ (64 %)**, chez les **pères et les hommes (64 % et 62 %)** ainsi que chez les personnes qui travaillent dans les entreprises de **20 à 49 salariés (64 %)**. Les efforts des entreprises sont davantage perçus par les personnes qui travaillent dans une **entreprise de moins de 20 salariés (31 % considèrent que leur employeur fait beaucoup de choses pour les aider à équilibrer leurs temps de vie)**, par les **employés (29 %)** et les **parents d'enfants de moins de trois ans (28 %)**. Ces derniers étaient 70 % en 2017 à juger que leur employeur ne fait pas beaucoup de choses pour les aider à équilibrer leur temps de vie pour 58 % en 2018 : **soit une baisse de 12 points.**

- **Des efforts qu'il convient donc d'amplifier et de consolider, en accordant plus d'autonomie aux salariés et en les responsabilisant. Les attentes des salariés vont dans le sens d'une plus grande souplesse dans l'aménagement des horaires de travail, selon les circonstances. Un souhait qui en appelle directement à une plus grande prise en compte, de la part de l'employeur, des besoins spécifiques des salariés.**

TOP 10 des besoins exprimés par les salariés interrogés

- 1 Possibilité d'aménager ponctuellement les horaires de travail **(42 %)**
- 2 Souplesse des modalités et des horaires de travail **(40 %)**
- 3 Mutuelles avantageuses pour les familles **(34 %)**
- 4 Horaires et charges de travail raisonnables **(30 %)**
- 5 Télétravail et travail à distance **(27 %)**
- 6 Règles simples de vie quotidienne de type éviter les réunions tôt / tard **(21 %)**
- 7 Congés familiaux rémunérés **(20 %)**
- 8 Sensibilisation et formation des managers **(17 %)**
- 9 Aide au financement des modes de garde, de la scolarité et des études **(17 %)**
- 10 Solutions permanentes ou ponctuelles d'accueil des enfants **(16 %)**

Focus Famille

L'équilibre des temps : un enjeu qui croît avec les responsabilités familiales, quelles qu'elles soient, et, pour les parents, à tous âges des enfants

A noter : seuls 11 % des interrogés ne déclarent aucune responsabilité familiale (= ne sont ni conjoint, ni parent, ni aidant, ni grand parent actif). L'équilibre des temps reste pour 9 personnes sur 10 une préoccupation importante ou très importante. C'est aussi le cas pour les parents **quel que soit l'âge du plus jeune enfant**. Cette préoccupation n'est pas cantonnée à la petite enfance. Elle est aussi forte chez les parents dont le plus jeune enfant a de 6 à 10 ans (96 %) que ceux pour qui il a moins de 3 ans (97 %). Les parents sont 58 % à considérer comme « très importante » la question de l'équilibre des temps, contre 46 % de ceux qui vivent seuls sans enfant. Les parents déclarent plus souvent que les autres manquent de temps (76 % contre 60 % de ceux qui vivent seuls et sans enfant et 57 % ne déclarant aucune responsabilité familiale). Par rapport aux "sans enfant" (65 %), les parents expriment plus souvent un manque de temps quel que soit l'âge du plus jeune enfant. L'écart est de 13 point (78 %) pour les parents d'enfants dont le benjamin a 6 à 10 ans.

De faibles marges de manœuvre pour les parents

Deux nouvelles questions sondent la marge de manœuvre des interrogés face à une réduction de salaire ou une augmentation du temps de travail. 49 % des parents (et 52 % des parents solo) se disent « tout à fait d'accord » pour dire qu'augmenter leur temps de travail désorganiserait trop leur vie familiale ou personnelle, contre 35 % des non parents. Cet écart par rapport aux non parents est toujours notable quel que soit l'âge du benjamin. Les interrogés en couple sans enfant expriment aussi plus souvent ce sentiment (39 %) que les personnes vivant seules (30 %). Les mères expriment nettement plus fréquemment que les pères l'absence totale de marge de manœuvre temporelle : 54 % contre 45 %. 38 % des parents (et 45 % des parents solos) contre 27 % des non parents et 25 % des personnes seules sans enfant, se déclarent ne pouvoir ni augmenter leur temps de travail, ni réduire leur salaire.

Confirmation d'une dégradation de l'équilibre des temps chez les parents comme l'ensemble des salariés

De 2017 à 2018, le sentiment de manque de temps s'accroît légèrement chez les parents (de 74 à 76 %) notamment du fait des pères. Se confirme une "égalisation par le pire" de ce sentiment, avec une dégradation de +10 % chez les pères en 2 ans (de 64 à 74 %), tout en restant élevé chez les mères (79 %). En 10 ans, la part de salariés éprouvant au moins une fois par mois une difficulté à remplir ses responsabilités familiales du fait du temps au travail est passée de 16 % à 39 % (source 2007 : Enquête Eurofound). Ceci place la France dans le peloton de queue européen. La satisfaction sur le temps passé au travail baisse, comme pour l'ensemble des salariés. Elle était de 67 % en 2017 pour les couples avec enfant et n'est plus que de 59 %. Elle baisse cette année de 10 % pour les parents solos.

Une sensibilité accrue aux actions de l'entreprise : plus on a de responsabilités familiales, mieux on connaît l'offre de l'entreprise

Les salariés en couple avec enfant sont plus nombreux que les personnes vivant seules (64 % contre 55 %) à dire que leur entreprise ne fait « pas beaucoup de choses ». Généralement, les parents sont beaucoup mieux renseignés que les autres salariés sur les mesures en place dans leur entreprise : par exemple, seuls 14 % des parents ignorent si leur entreprise a mis en place des mesures favorisant le télétravail, contre 28 % des non-parents.

Jérôme Ballarin, Président de l'Observatoire de l'Équilibre des Temps et de la Parentalité en Entreprise (OPE) : « Depuis la création de notre Baromètre il y a dix ans, c'est la première année où nous enregistrons une telle amélioration de la satisfaction des salariés. Ou du moins une forte baisse de leur insatisfaction : 69% il y a quatre ans, 60 % aujourd'hui. Les efforts des employeurs que nous saluons déjà l'année dernière continuent de porter leurs fruits, ainsi que certaines évolutions récentes du cadre légal comme l'obligation de sensibiliser les managers et salariés au droit à la déconnexion (loi Travail entrée en vigueur en janvier 2017) ou encore les ordonnances Pénicaud qui facilitent le recours au télétravail. Mais ne nous réjouissons pas trop vite : 60%, c'est encore 6 salariés sur 10 qui éprouvent de sérieuses difficultés à concilier vie professionnelle et vie personnelle. Mesdames et Messieurs les dirigeants d'entreprises, encore un effort ! »

Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'Union nationale des associations familiales : « Depuis 10 ans, ce baromètre nous permet une analyse fine des besoins des salariés en termes de conciliation vie familiale - vie professionnelle : cette question concerne tous les âges (du parent de jeune enfant à l'aidant familial) et l'équilibre des temps se dégrade. Heureusement que bien des entreprises se mobilisent. Ce sont des exemples à suivre. »

Enquête réalisée pour l'Observatoire de l'Équilibre des Temps et de la Parentalité en Entreprise par l'institut de sondage ViaVoice. Ce volet « salariés » du Baromètre OPE de la Conciliation entre vie professionnelle, vie personnelle et familiale est réalisé en partenariat avec l'UNAF. Sondage effectué en ligne du 26 mars au 10 avril 2018, auprès d'un échantillon de 1001 salariés représentatif des salariés résidant en France métropolitaine. La représentativité a été assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région de résidence et taille d'agglomération. Les "salariés-parents" identifiés au sein de l'échantillon correspondent aux salariés qui ont au moins un enfant de moins de 25 ans vivant dans le foyer.

Contacts presse :

OPE : Catherine Boisseau-Marsault - Tél : 06.89.62.56.35- E-mail : cbm@observatoire-equilibre.com

UNAF : Laure Mondet - Tél : 06 18 17 74 37 - E-mail : lmondet@unaf.fr